

PROCOLE SANITAIRE

Accueil Péri-scolaire « Ponty Mômes »

Pont-Réan



Novembre 2020

INTRODUCTION

Depuis le 12 mai 2020, la réouverture des accueils collectifs de mineurs est possible et intervient de manière progressive.

Malgré les circonstances exceptionnelles que nous vivons, sachez que nous accueillerons vos enfants dans les meilleures conditions possibles et ferons en sorte qu'ils vivent pleinement ces moments grâce à des activités éducatives épanouissantes et adaptées à la situation.

L'organisation mise en place permettra de :

- Assurer un accueil en petit groupe d'âge
- Procéder au nettoyage et à la désinfection régulière des locaux,
- Assurer le respect des gestes barrières,
- Une adéquation avec le protocole de l'Education Nationale
- Garantir la sécurité physique et affective des enfants
- Maintenir la cohérence éducative et le lien avec les services de la commune
- Conserver une communication et des liens étroits avec les familles
- Proposer à votre ou vos enfant(s) un temps éducatif, ludique et de qualité dans le respect des consignes sanitaires édictées.

PUBLICS ACCUEILLIS

L'accueil périscolaire de Pont-Réan est ouvert aux enfants scolarisés dans les groupes scolaires sur Marcel Greff et de Sainte-Marie (maternelle et élémentaire) de Pont-Réan. Nous accueillons les enfants de la petite section de maternelle au CM2.

INSCRIPTIONS

Il n'y a pas de d'inscriptions à effectuer en amont de l'accueil. Les enfants se présentent aux heures d'APS et sont accueillis directement. Un dossier doit cependant être remis au bureau du CLAD Ufcv à la mairie de Guichen.

ACCUEIL MATIN / SOIR

Les horaires de l'accueil périscolaire sont les suivants:

* 7h10- 8h30: accueil du matin

* 16h30-19h: accueil du soir

L'accueil des familles se fait :

- A l'accueil APS primaire (hall réfectoire) pour les enfants de Marcel Greff primaire et pour les enfants de Sainte-Marie Primaire et Maternelle.
- A l'accueil APS maternelle (entrée école maternelle) pour les enfants de Marcel Greff Maternelle.

Important : Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans les bâtiments, même dans le hall d'entrée. Ce sont les animateurs d'accueils qui prennent en charge les enfants à leur arrivée le matin ou qui vont chercher les enfants dans leur salle pour qu'ils rejoignent leur parents le soir.

Afin de limiter le brassage, les enfants sont répartis par groupe scolaire. Une ou plusieurs salle d'activité sont prévues pour chaque groupe, de manière à reprendre la répartition mise en place sur le temps scolaire lors des récréations.

Les enfants de Marcel Greff Maternelle sont accueillis à l' APS maternelle de l'ouverture à la fermeture de l'accueil,.

CONDITIONS D'ORGANISATION DES ACTIVITES

Les activités tant à l'extérieur qu'à l'intérieur seront organisées de manière à respecter le non brassage des groupes.

Le programme d'activités proposé tiendra compte de la distanciation sociale et des gestes barrières. Les activités prévues permettront de respecter les règles précitées. Chaque activité proposée fera l'objet d'une évaluation préalable et d'une adaptation au regard de ces règles.

Le matériel utilisé est distribué aux enfants par les animateurs. Après utilisation, il est placé en quarantaine de 24h ou désinfecté. La mise à disposition d'objets (pinceaux, feutres, ballons, jouets, livres...) est donc possible. Les enfants se lavent les mains à chaque changement d'activité.

En aucun cas, le matériel pédagogique, les jeux etc... ne peuvent passer d'un groupe à l'autre, sans mis en quarantaine ou désinfection préalable.

Les structures de jeu extérieur sont interdites puisqu'elles ne sont pas nettoyées quotidiennement.

Des activités adaptées à tous et respectant les gestes barrières et la distanciation physique sont proposées :

- Activités d'expression : théâtre, création d'histoire, jeux de mimes, expression corporelle, chants...
- Activités manuelles, artistiques et culturelles : origami, pixel art, graff, paper art, fresque...
- Activités physiques : jeux de plein air, orientation, balade, jeux d'adresse...
- Activités de logique : jeux de stratégie, enquête policière, jeux de société, casse-tête, pulzze, escape game individuel...

LIEUX D'ACTIVITES

Chaque groupe à sa salle d'activité, et sa zone de cours (la même que pendant les récréations et pendant le temps du midi) selon la répartition suivante :

Groupes d'enfants	Batiments	Salles	Espaces extérieurs
Marcel Greff Maternelle ¹	Ecole Maternelle Marcel Greff	Hall APS Maternelle- salle de motricité	Cour école maternelle
Marcel Greff Élémentaire (classe Marina et Margot)	Hall APS- Réfectoire Marcell Greff	Salle APS	Cour école primaire coté table de ping – pong
Marcel Greff Élémentaire	Hall APS- Réfectoire Marcell	Salle de self primaire coté	Cour école primaire coté panier de basket

¹ Pendant le gouter, les enfants sont regroupées par classe et les tables sont à distance d'un mètre minimum entre chaque groupe.

(classe Véronique et Cécile)	Greff	véranda	
Ste Marie ²	Hall APS- Réfectoire Marcell Greff	Salle Self maternelle	Cours « entrée école maternelle » et sortie Self

LA PRISE DE TEMPERATURE

Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez votre (vos) enfant(s), il appartient aux parents de prendre sa (leur) température avant le départ pour l'accueil. En cas de symptômes (maux de ventre, maux de tête, mal de gorges ou encore toux) ou de fièvre (+ de 37,8°C), l'enfant ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli.

De même, les enfants ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre à l'accueil périscolaire.

Les membres de l'équipe d'animations sont tenus aux mêmes consignes concernant la vérification de leur température avant leur prise de fonctions, et la surveillance de tout symptômes évocateurs. Un membre de l'équipe d'animation ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doit pas se rendre à l'accueil périscolaire. Il en informe son responsable.

« MESURES PROTECTRICES » : INFORMATION, SENSIBILISATION ET SIGNALISATION

Le port du masque est obligatoire pour nos équipes d'animation et pour les enfants à partir de 6 ans.

Le lavage des mains est régulier et effectué dès l'entrée dans les bâtiments et à chaque changement de lieu et/ou d'activité, par les animateurs, et par les enfants. Du gel hydro alcoolique est à disposition.

A l'ouverture de l'accueil à 7h10 et à 16h30, les lieux de vie seront aérés au moins 15 minutes. Cette aération est répétée toutes les deux heures dans chaque salle.

Les zones contacts sont désinfectées toutes les deux heures (interrupteur, tables, poignet de portes ...).

Les tables utilisées sont désinfectées après le goûter et à chaque changement d'activité. Les enfants se lavent les mains avant et après le goûter.

Le matériel utilisé est mis en quarantaine 24h et/ou est désinfecté.

Les salles APS sont désinfectées par le personnel municipal après l'accueil du matin, et après le temps du midi si utilisation sur la pause méridienne. Les tables et points de contact sont désinfectés après l'accueil du soir par l'équipe d'animation.

. EN CAS DE SUSPICION OU DE CAS AVÉRÉ DE COVID-19

- Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par l'encadrement doit conduire à son isolement et au port d'un masque pédiatrique. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température peut être réalisée par la personne chargée du suivi sanitaire au sein de l'accueil.

- En cas de symptômes, les parents de l'enfant sont avertis et doivent venir le chercher..

² Les enfants de l'école Sainte-Marie sont répartis en 4 groupes selon les groupes classes. Des zones sont attribuées à chaque groupe, délimitées par des plots au sol, et un affichage.

-Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant à l'accueil donne lieu à l'isolement de cette personne et à un retour à son domicile

CONTACTS ET INFORMATIONS

CLAD UFCV Guichen :02-99-57-06-43

HYRON Myriam, Responsable Accueil Périscolaire Pont-Réan : myriam.hyron@ufcv.fr